

Budget primitif 2016

**Conseil territorial
du 12 avril 2016**



La situation budgétaire initiale

Un déficit structurel durable

- Un cadre financier complexe, imprécis et comportant des malfaçons
- Des ressources diminuées : perte d'autonomie fiscale, sortie de Verrières-le-Buisson et Wissous, baisse continue de la DGF
- Des dépenses fortement contenues, mais qui augmentent mécaniquement (inflation, charge de la dette)
- => le Territoire est structurellement et durablement déficitaire.

Les mesures proposées

- Les mesures visent à augmenter les recettes :
 - Rétablir la neutralité fiscale de la réforme :
 - Transfert des compensations d'exonérations fiscales d'impôts ménages
 - Reversement en 2016 de la dynamique des impôts ménages
 - Majoration du taux de CFE qui génère 2,1M€ de produit supplémentaire
 - Harmonisation des coti mini : hausse votée par la CASS en 2015 : +0,5M€ en 2016, harmonisation sur tout le territoire en 2016 : +0,5M€ en 2017
 - Hausse du produit du FCCT de 500K€ grâce à la contribution supplémentaire de certaines communes
- La baisse du FPIC, si elle se confirme, profitera à l'Etablissement public territorial, les Villes maintenant leur montant de FPIC 2015.
- => ces mesures permettent de ramener le déficit du budget à 4,2M€

Utilisation des excédents

- Indispensable pour permettre le vote d'un budget en équilibre
- Un excédent consolidé de 13,4M€ après couverture du besoin de financement de la section d'investissement et prise en compte des restes à réaliser
- La reprise anticipée des résultats 2015 permet de voter le budget en suréquilibre de 9,2M€.

La nécessité de conclure un pacte financier et fiscal avec la Métropole

- Un pacte rendu obligatoire dans la loi NOTRe
- La Métropole dispose d'un autofinancement important et de compétences encore réduites
- Pour bénéficier du reversement de la dynamique de la CVAE (estimé pour Vallée Sud à 1,4M€ en 2016)
- Afin que la Métropole prenne en charge la baisse de la dotation de compensation de la part salaire.

L'équilibre global du budget

Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes
<i>Réelles</i>	174 132 711	172 706 522
<i>Ordre</i>	3 250 463	450 000
Total section de fonctionnement	177 383 174	173 156 522

Investissement en €	Dépenses	Recettes
<i>Réelles</i>	60 365 720	58 077 356
<i>Ordre</i>	450 000	3 250 463
Total section d'investissement	60 815 720	61 327 819

Budget primitif 2016 en €	Dépenses	Recettes
<i>Réelles</i>	234 498 431	230 783 878
<i>Ordre</i>	3 700 463	3 700 463
TOTAL	238 198 894	234 484 341
Résultat de fonctionnement reporté		13 484 818
Restes à réaliser de l'exercice précédent (investissement)	13 012 897	18 627 367
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 126 570	
TOTAL DU BUDGET	257 338 362	266 596 527

Les dépenses et recettes d'investissement

Emplois		Ressources	
Bâtiments territoriaux (hors RUA et Iris)	12,8M€	Subventions	6,5M€
RUA	17,1M€	Opérations pour compte de tiers	6,6M€
Iris (fosse, remboursé par la Ville)	5,4M€	FCTVA	9,6M€
Eaux pluviales	6,6M€	Opérations d'ordre	3,25M€
Eclairage public	4,1M€	Emprunts et produits de cession	34,78M€
Habitat	2,3M€	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,512M€
Ordures ménagères	1,8M€		
Voirie	1,2M€		
Sécurité incendie	0,8M€		
Transports	0,5M€		
Informatique	0,5M€		
Equipements culturels et sportifs	0,47M€		
Frais culturels généraux	0,97M€		
Opérations de transfert entre sections	450K€		
Remboursement des emprunts	4,5M€		
Garantie dommages ouvrages	83K€		
Total	60,32M€	Total	

Le budget annexe d'assainissement

Budget d'assainissement 2016

Ce budget s'équilibre ainsi :

Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	2 319 394	6 013 422
	<i>Ordres</i>	3 740 000	45 972
Total section de fonctionnement		6 059 394	6 059 394
Investissement en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	11 929 280	11 101 723
	<i>Ordres</i>	0	3 740 000
	<i>Résultat reporté investissement</i>	2 912 442	
Total section d'investissement		14 841 723	14 841 723
Budget primitif 2016 en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	14 248 674	17 115 145
	<i>Ordres</i>	3 740 000	3 785 972
TOTAL avec reprise du résultat		20 901 116	20 901 116

Budget annexe Victor Hugo

Ce budget s'équilibre ainsi :

Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	870 687	894 911
	<i>Ordres</i>	31 204	6 980
Total section de fonctionnement		901 891	901 891

Investissement en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	93 932	43 436
	<i>Ordres</i>	6 980	31 204
	<i>Reprise du résultat</i>		26 271
Total section d'investissement		100 912	100 912

Budget primitif 2016 en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	964 619	938 347
	<i>Ordres</i>	38 184	38 184
TOTAL avec reprise du résultat		1 002 803	1 002 803

Budget annexe Jean Arp

Ce budget s'équilibre ainsi :

Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	2 108 156	2 149 603
	<i>Ordres</i>	64 222	22 775
Total section de fonctionnement	2 172 378	2 172 378	

Investissement en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	325 000	283 553
	<i>Ordres</i>	22 775	64 222
Total section d'investissement	347 775	347 775	

Budget primitif 2016 en €	Dépenses	Recettes	
	<i>Réelles</i>	2 433 156	2 433 156
	<i>Ordres</i>	86 997	86 997
TOTAL avec reprise du résultat	2 555 327	2 555 327	